

déficitaire trois fois sur dix. Elle favorisera l'agriculture mixte là où, actuellement, on ne sème guère que des céréales, surtout du blé. L'élevage du bétail en sera accru. Elle assurera des revenus stables au cultivateur, à l'ouvrier, au marchand, au fabricant et à l'employé des entreprises de transport. En maintenant la production et les revenus à un niveau relativement uniforme, elle assurera la stabilité au chapitre de l'impôt. Elle assurera l'augmentation de la population, tant urbaine que rurale, étant donné que les fermes deviendront plus petites et que les villages et les villes seront appelées à fournir de plus nombreux services. L'industrie, appelée à transformer les produits des terres irriguées, connaîtra un nouvel essor. L'entreprise projetée fournira de l'énergie électrique à nos industries et à nos maisons.

Le plan arrêté par les ingénieurs prévoit une production de plus de 500,000 chevaux-vapeur, dont plus de la moitié serait disponible pour l'électrification industrielle et rurale de la Saskatchewan. Elle permettra de poursuivre les travaux destinés à rétablir les niveaux des lacs Long, Qu'Appelle et autres lacs avoisinants. Voilà quelques-uns des avantages qui découleront de ces travaux. Ces travaux profiteront à tout le pays, du fait surtout qu'ils garderont en Saskatchewan des dizaines de mille personnes qui seront ainsi assurées d'un revenu raisonnablement sûr par les années à venir. Ils assureront aussi une réduction des subventions actuelles à l'agriculture des prairies.

Je n'entre pas dans le détail quant au caractère du projet. Le coût est d'environ 63 millions de dollars. On épargnera cette somme dans quelques années grâce à la réduction des montants actuellement versés en assistance à l'agriculture des prairies. Cette épargne augmentera avec le temps grâce à l'augmentation de la valeur de ces terres, car notre organisme estime que la valeur des terres qui bénéficieront de ce programme d'irrigation augmentera quatre fois. Ce programme est nécessaire, comme en conviendra le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner). Nos gens de la Saskatchewan ont fait preuve devant les difficultés, d'un courage qui s'il a déjà été égalé, n'a jamais été dépassé au pays. Ils ont connu la sécheresse et le fléau funeste de sauterelles. Ils ont connu trois années sur dix de récoltes assez bonnes, souvent suivies de récoltes partiellement déficitaires dans les sept autres années. L'irrigation constituera pour les cultivateurs de la région une assurance contre tant de récoltes pauvres dont ils sont présentement les victimes.

Ce projet, qui ainsi que tout le monde le reconnaît, donnera les résultats que j'ai indiqués, ne devra donner lieu de la part de tel ou tel parti à aucun favoritisme politique.

Chaque parti devrait être unanime à en vouloir la réussite immédiate lorsqu'il aura pris le pouvoir. Le parti conservateur progressiste verra à sa réalisation. Après avoir pris connaissance des besoins, non seulement de la Saskatchewan mais aussi de l'Alberta et du Manitoba, notre chef s'est directement engagé à faire exécuter ces travaux dès que les données techniques seront recueillies. Il ne faudrait pas les remettre à quatre, sept ou dix ans. Il faut les exécuter dès à présent, alors que s'annonce apparemment une crise de chômage et que la Saskatchewan doit faire face à de nouveaux dangers de sécheresse. Seuls ceux qui ont habité cette province pendant les années difficiles de la sécheresse se rendent compte que si ce plan était mis à exécution dès maintenant, il affermirait l'espoir des gens de la Saskatchewan et de tout l'Ouest. Ce sera une entreprise nationale qui facilitera l'expansion industrielle, accroîtra la productivité des régions intéressées et rapportera à la nation tout entière des avantages dont personne ne peut maintenant se faire une idée exacte.

Cette entreprise figure au programme du parti conservateur-progressiste, car nous estimons que l'État doit assurer aux particuliers des occasions de succès. Nous croyons qu'il doit mettre à la disposition de l'entreprise privée des moyens d'expansion, en stimulant l'intérêt de ceux qui sont disposés à travailler à la réalisation d'une entreprise.

La population de la Saskatchewan est, à juste titre, déçue de ce que le Gouvernement n'ait pas jugé à propos d'inclure cette initiative parmi les projets d'importance nationale mentionnés dans le discours du trône. Partout dans la province, on en réclame l'exécution. Onze ans se sont écoulés depuis que le député de Davenport (M. MacNicol) en a saisi la nécessité.

On me permettra à ce propos une petite digression. Le député de Davenport est de ceux que tout membre du Parlement devrait imiter; ses idées, et puissions-nous mériter le même compliment, ne connaissent aucune frontière géographique. Envisageant le progrès de l'ensemble du pays, il s'est prononcé il y a onze ans en faveur de ce projet. Le parti conservateur-progressiste n'a jamais cessé de préconiser cette initiative en 1940 et depuis.

Les conditions climatiques constatées depuis et qui, cette année, menacent nos cultivateurs du pire désastre depuis dix ans, nous fournissent une autre raison de réclamer cette amélioration. J'engage donc le Gouvernement à ne pas se contenter d'affecter par-ci par-là deux ou trois millions de dollars par année à cette entreprise car, à ce rythme, les travaux ne seront complétés que dans trente